

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19812 - 76ÈME ANNÉE

Ce que retiendra l'Histoire de La Réunion

Paul Vergès : la route des Tamarins et ses 34 km Didier Robert : un viaduc de 5 km inutilisable pendant encore des mois !

Cet après-midi doit se dérouler la cérémonie de livraison d'un viaduc qui ne pourra pas être utilisé avant plusieurs mois. Cet événement rappellera l'échec monumental du chantier de la route en mer voulu par Didier Robert, et soulignera que ce dernier est loin d'arriver à la cheville de son prédécesseur à la direction de la Région Réunion : Paul Vergès, le bâtisseur de la route des Tamarins.

A 3 mois des élections régionales, le président de la Région Réunion doit inaugurer avec le représentant de l'État un viaduc de 5,4 kilomètres construit dans la mer. La particularité de cet ouvrage est de ne pas être relié au réseau routier. Les plus optimistes tablent sur une mise en service d'ici la fin de l'année, c'est-à-dire pas avant 6 mois. Cette précipitation est compréhensible.

En effet, peu après sa prise de pouvoir à la Région Réunion, Didier Robert a stoppé le chantier du tram-train et le projet de nouvelle route du littoral lancés par son prédécesseur, Paul Vergès. Il a négocié avec Paris une autre utilisation des fonds publics obtenus par Paul Vergès pour financer ces 2 chantiers. Il a basculé l'essentiel des crédits sur un projet de route en mer : c'est l'accord signé par Didier Robert avec François Fillon. C'était en 2010.

Pas de matériaux, pas de route

Le problème des matériaux se posait déjà. Tout d'abord parce que la route en mer doit être construite sur 6 voies et non 4 comme il était prévu pour le projet de nouvelle route du littoral. Ensuite parce qu'en supprimant le tram-train, Didier Robert empêchait l'utilisation des matériaux qui auraient été rendus disponibles par le percement des tunnels ferroviaires prévus sous le massif de la Montagne. Malgré toutes les tentatives d'ouvrir des méga-carrières sensées fournir les matériaux nécessaires, malgré toutes les dérogations accordées par l'État, les lois de la physique ont eu le dessus : il n'y a pas de matériaux disponibles pour la route de Didier Robert. Mais la Région Réunion s'est entêtée, car la pression des transporteurs qui se sont endettés en croyant aux promesses de Didier Robert était là. Mais faute de matériaux, le chantier de la deuxième partie de la route en mer, constituée d'une digue entre la Grande Chaloupe et La Possession, n'a jamais débuté. C'est ce que constatent les dizaines de milliers d'automobilistes qui chaque jour empruntent la route du littoral. Un comble lorsque l'on constate qu'en 2013, la première pierre du chantier a été posée côté Possession.

Si au moins le viaduc était utilisable, une demi-route en mer aurait pu être mise au crédit du président de Région. Mais la réalité est toute autre : au bout de 11 années de présidence à la Région, Didier Robert en est réduit à inaugurer un viaduc de 5,4 km qui ne mène aujourd'hui nulle part. Tel est le bilan de Didier Robert.

34 kilomètres de route des Tamarins mis en service avant d'être inaugurés

Manifestement, ce dernier est donc loin d'arriver à la cheville de son prédécesseur. Le chantier phare du mandat 2004-2010 de l'Alliance à la Région était la route des Tamarins. Cette route fait 34 kilomètres et compte une centaine d'ouvrages d'art dont trois d'exception : le viaduc du Bernica à Saint-Paul, le viaduc de Trois-Bassins et le viaduc de la Grande-Ravine. A l'initiative des sociétés qui ont construit ces ouvrages, des inaugurations ont eu lieu avant la mise en service, mais pas 6 mois avant ! Le viaduc du Bernica fit l'objet d'une cérémonie le 21 mai 2009, celui de la Grande Ravine le 13 juin 2009, et la route entière fut mise en service le 23 juin 2009 par Paul Vergès, avant une inauguration officielle le 9

juillet 2009 en présence du Premier ministre et de plusieurs membres du gouvernement. Autrement dit, près d'un an avant la fin de son mandat, Paul Vergès avait achevé la construction de la route des Tamarins, pour un budget avoisinant les sommes déjà in-

vesties dans le chantier de la route en mer.

Ceci rappelle donc que Didier Robert est bien loin d'arriver à la cheville de son prédécesseur. Malheureusement, c'est au contraire de payer tous ces errements.

M.M.

L'ancien militant anti-colonialiste devenu chef de l'État malgache inhumé dans le Mausolée lors de funérailles nationales

Didier Ratsiraka aux côtés de Jean Ralaimongo et de héros de 1947 pour l'éternité

Le 29 mars 1977, c'était le 30^e anniversaire de la révolte de 1947 à Madagascar. A cette occasion, Didier Ratsiraka, président de la République, a inauguré le Mausolée où reposaient Jean Ralaimongo, premier Malgache à revendiquer le retour de l'indépendance malgache, et plusieurs victimes de la répression de la révolte de 1947. C'est dans le Mausolée que repose désormais le corps de Didier Ratsiraka, aux côtés de ces patriotes malgaches.

Un dernier hommage a été rendu à Didier Ratsiraka, ancien président de Madagascar décédé la veille. Hier, c'était le deuil national chez nos voisins, et les obsèques de l'ancien chef de l'État ont été retransmises intégralement à la télévision.

Une première cérémonie s'est déroulée dans la cour du Palais d'État de Iavoloho, siège de la présidence de la République. Par la voix d'Andry Rajoelina, président de la République, l'État malgache a salué la mémoire. Puis le cortège est allé jusqu'à Avaratr'Ambohitsaina où se situe le Mausolée rendant hommage aux patriotes qui se sont révoltés contre le colonialisme français en 1947.

Ce monument date de 1977. Il fut inauguré par Didier Ratsiraka, qui était alors président de la République malgache depuis 2 ans. En



Arrivée du corps de Didier Ratsiraka au Mausolée. (Image Televiziona Malagasy)

plus de rendre hommage aux révoltés de 1947, le Mausolée accueillait alors le corps de plusieurs victimes de la répression de 1947, ainsi que celui de Jean Ralaimongo. Jean Ralaimongo était un compagnon de lutte de Paul Dussac, il fut le premier Malgache à revendiquer le retour de l'indépendance de Madagascar. Par la suite, plusieurs autres figures malgaches y furent inhumées, faisant de ce monument un lieu symbolique du patriotisme.

C'est là que se situe la dernière demeure de Didier Ratsiraka, qui y fut inhumé hier en présence de sa famille et des plus hautes autorités du pays représentées par le président Rajoelina.

Ceci s'explique par le militantisme

anti-colonial qui fut l'engagement de Didier Ratsiraka. Il restera pour l'éternité celui qui mit en œuvre une politique qui visait à faire prendre conscience aux Malgaches qu'ils avaient une langue, une histoire et une culture qui n'était pas inférieure à celle de l'ancienne puissance coloniale.

Ce fait parmi tant d'autres expliquent pourquoi Didier Ratsiraka repose pour l'éternité aux côtés de Jean Ralaimongo et de héros de 1947.

M.M.

Edito

Les systèmes sanitaires à l'épreuve de la marchandisation de la santé

S'il fallait encore une preuve, la pandémie de Covid-19 l'a apportée, en exposant les conséquences catastrophiques de décennies de privatisation et de marchandisation des services publics. Du jour au lendemain, on a vu des hôpitaux débordés, des soignants sans équipement de protection, des maisons de retraite transformées en mouirois, des files d'attente interminables pour se faire tester, et des écoles peinant à renouer avec les enfants confinés.

En novembre dernier, une quinzaine d'organisations de soignants et de professions libérales lançaient, à l'initiative d'Opinion Internationale et de la FNI (Fédération Nationale des Infirmiers), la campagne Ensemble Prévention Covid. Convaincus que la lutte contre la Covid nécessiterait une politique globale de santé publique, de protection des personnes à risque en amont de leur éventuelle contamination, de soutien aux soignants de ville, de campagne et de proximité, les acteurs de cette campagne, issus tant du monde des soignants que des professions libérales, ont vite fait un triste constat... La campagne de vaccination a malheureusement suivi le même cours que la gestion de la crise depuis février 2020 : manque d'anticipation, gestion de la pénurie, mise en concurrence plus qu'en synergie des acteurs de santé, absence de communication mobilisatrice sur les mille et un gestes et actions de prévention dont la vaccination ne nous exonère nullement.

Mais la genèse du mal est ailleurs. Au travers de la publicité et des outils de communication et de propagande de masses se propage une vision marchande et individuelle du corps et de la santé (capital santé) valorisant l'aspect contractuel dans toutes les relations humaines. Dans cette optique, la supériorité des relations marchandes par rapport à toute autre forme de relation est affirmée. Un processus similaire de marchandisation touche les autres aspects sociaux qui déterminent la san-

té. Cette stratégie d'hégémonie idéologique et culturelle sert d'appui pour transformer en profondeur les processus institutionnels et les pratiques de soins. La standardisation des actes médicaux (cf. les « réformes » hospitalières, la tarification à l'acte), l'individualisation et la médicalisation de la maladie ou les techniques de management (gestion des ressources humaines, formations, création d'indicateurs) transforment les soins en une relation marchande entre un fournisseur (le professionnel de santé, l'institution de soins) et un acheteur (le patient ou le client).

D'un point de vue démocratique, la gestion globale des systèmes de santé ne peut faire l'impasse sur la nécessité de définir collectivement et par la participation citoyenne les objectifs, priorités et besoins en santé : c'est la notion de démocratie sanitaire. En outre, le système de santé, et tous ses acteurs devraient répondre à des objectifs clairs en faveur de l'intérêt collectif, définis démocratiquement. L'anticipation des besoins collectifs en santé guidés par les évolutions des modes de vie et des pathologies, par l'état de la planète, de la société et de sa population, doit également être au cœur des politiques de santé. La crise a démontré à quel point il est urgent de changer de système sanitaire. Dans le cadre de la conférence territoriale, il faudrait discuter de la question de la gouvernance du système de santé à la Réunion. Que ce soit la dengue ou le Covid, les épidémies ont démontré de la faillite complète du système. Il est donc plus que temps d'en changer.

« Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé » Socrate

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Ni rève rèv d'in péi d'égalité, dé liberté pou noute pèp, épi dé majorité

Mézami, mète azot in pé, kansréti in néstan, dann la po in om ou in madam, in jenn, i vé angaj ali dan la vi aktiv, konm i di. Késtyon li poz ali, sé kossa mi sava fé dan la vi pou gingn mon soso. Kèl métyé mi sava fèr, demoun lontan téi di kèl plass li sava gagné. Son famiy pou son par i kalkil si son zanfan i sava gingn inn bone plass.

Mwin la konète lo tan – néna bien lontan - kan in késtyon konmsa té pa bézoin pozé. Zanfan zoinalyé téi vien zoinalyé, zanfan plantèr téi vien plantèr, zanfan péshèr téi vien péshèr, sak lo papa téi travaye dann batiman téi travaye li mèm dann batiman. Sak la famiye té dann CPR (chemin de fer et port La Réunion) téi rante dann CPR. Zanfan dokèr téi vien dokèr - lo méyèr dokèr l'avé dann bann por pou kite issi pou alé an Franss.. Kan in madame lété bone son bann fiy téi vien bone zot tour é bann moun la ote, zot zanfan lo déstin lété trassé dann la ote galman. Sa lété a pépré vré dann tan mwin la konète étan ankor marmaye.

L'avé poin shomaj dann tan-la donk té lo bon tan ? Alé pa di sa, lété pa lo bontan ditou mé lo tan linégalité, lo tan la faim, lo tan demoun té an movèz santé é la vi lété kourt pou la plipar d'moun...lété lo tan bann député l'outremèr la dmand la loi départman fransé voté a l'inanimité, mé pou l'aplikasyon lété vréman in n'ote afèr pars gouvèrnman droite konm gosh la pran lo tan - la mète plizyèr dizène z'ané avan in laplikasyon la loi 19 mars 1946 é si i pé di lo péi la modèrnizé li la zamé vréman dévloppé é li la zamé vréman dékolonizé pou d'bon.

Si tèlman ni pé di, d'aprè mwin, nou lé touzour pa mètr shé nou. Nou lé toujour pa bien instalé issi landroi nilé dann loséan indien... Ni rèv d'in péi toute son bann sitoïyin sré égal-ni rèv l'égalité - ni rèv la libèrté pars sète nou néna lé sinploman formèl, individyèl, mé pa sète lo pèp an antyé. Ni rèv la majorité é sète-la konm i di, i kour dovan nou kan ni kroi ni sava gingn ali. Mi panss in zour nou nora loportinité é zour-la i fodra pa mank sote dsi lokazyon.

Justin